

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu: D'autoriser la remise desdits dépôts.

27.—(27601) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$2,425.50, pour la construction d'un pavage en blocs de granit, à l'intersection des rues Guy et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de ladite somme, à même le crédit voté, pour le pavage de la rue Sherbrooke.

De consentement unanime, M. le Commissaire McDonald remplace M. le Commissaire Hébert à la présidence.

28.—(27159) Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, au sujet de l'offre de Madame Delphine Jasmin et de M. B. Saint-Aubin de vendre à la Cité, pour les fins de l'établissement d'un marché public, dans la partie nord de la Ville, le terrain borné par les rues Bélanger, Fabre, Hanotaux, et de Lanaudière, contenant une superficie de 565,000 pieds, à raison de \$0.40 le pied, Madame Jasmin et M. St-Aubin s'engageant en outre à céder gratuitement à la Ville les rues Fabre, 62,040 pieds, Hanotaux, 31,350 pieds, de Lanaudière, 33,000 pieds et Bélanger, 47,520 pieds.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur de la Cité, de recommander au Conseil d'accepter ladite offre, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

29.—(27599) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de 200 pieds de tuyaux à l'eau dans la rue Tellier, de la rue de Rocheblave vers l'Est, au coût de \$600.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation, le montant ci-dessus devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales dans différentes rues.

30.—(27508) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues pour la fourniture de 1,466 tonnes de tuyaux en fonte, pour les besoins de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire "The Canada Iron Corporation Ltd.", au prix uniforme de \$33.50 la tonne, pour toutes grandeurs de tuyaux, livrés aux endroits spécifiés, d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts des soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

31.—(27622) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, sur la demande de M. l'Echevin Dubois, d'occuper gratuitement la salle de l'Hôtel-de-Ville du quartier Emard, pour une conférence sur la Goutte de Lait, le 15 du courant, et pour permission de se servir d'une petite salle adjacente à la grande pour consultations sur la Goutte de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée, sous la direction du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique.

32.—(27352) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de tuyaux à l'eau de 8 pouces, aux endroits suivants, au coût de \$1,000:

Montant nécessaire
Avenue Western, de l'avenue Décarie à l'avenue Prud'homme .. . . . .
Traversée de l'avenue Grey, avec tuyaux de 8 pouces
\$1,000

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposits.

27.—(27601) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$2,425.50 be voted for the laying of a granite block pavement at the intersection of Guy and Sherbrooke streets.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that said sum be voted for the above purpose ex-appropriation voted for the laying of a pavement on Sherbrooke street.

With the unanimous consent of the members, Commissioner McDonald replaced Commissioner Hébert in the Chair.

28.—(27159) Submitted a report from the Superintendent of Markets, anent the offer from Mrs. Delphine Jasmin and Mr. B. St-Aubin, to sell to the City, for the price of 40c per foot, the land bounded by Bélanger, Fabre, Hanotaux and de Lanaudière streets, for the establishment of a public market, said land having an area of 565,000 feet, Mrs. Jasmin and Mr. St-Aubin binding themselves (in the event of said offer being accepted) to cede gratuitously to the City the following streets: Fabre, 62,040 feet; Hanotaux, 31,350 feet; de Lanaudière, 33,000 feet; Bélanger, 47,520 feet.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that said offer be accepted, subject to the approval of the City Comptroller and Auditor, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract to be passed in this connection.

29.—(27599) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that water mains be laid on Tellier street, over a distance of 200 feet, from de Rocheblave street eastwards, at a cost of \$600.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said recommendation, said sum of \$600 to be charged against the appropriation voted for the laying of mains in different streets.

30.—(27508) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the tenders received for the supply of 1,466 tons of cast iron pipes for the Water Department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To award the contract to the lowest tenderer, the Canada Iron Corporation Ltd., at the uniform price of \$33.50 per ton, for pipes of all sizes, delivered at the places specified; to authorize His Worship the Mayor and the City Clerk to sign the contract to be passed and to refund the deposits made by the unsuccessful tenderers.

31.—(27622) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, anent the application from Ald. Dubois for the use, free of charge, of the Town Hall in Emard Ward, for the purpose of giving a lecture on the "Goutte de Lait", on the 15th instant, and for permission to use a small room adjoining the large hall for consultations on the "Goutte de Lait".

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To grant the authorization asked for under the direction of the Medical Health Officer.

32.—(27352) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that 8" water mains be laid on the following streets, at a cost of \$1,000:

Western avenue, from Décarie to Prud'homme .. . . . .	\$ 850
Traversée de l'avenue Grey, avec tuyaux de 8 pouces	150
	<hr/> \$1,000